

Association des Cours Professionnels de Pharmacie Académie Versailles ACPPAV

Siège social : Le Technoparc – 14 rue Gustave Eiffel – 78306 Poissy cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale de l'ACPPAV,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ACPPAV relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

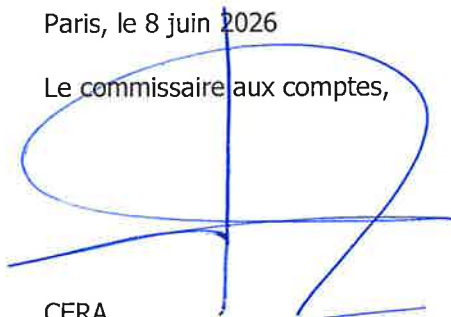
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 8 juin 2026

Le commissaire aux comptes,



CERA
représenté par
Daniel Buchoux

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	372 748	302 253	70 495	61 146
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	410 065		410 065	410 065
Constructions	6 479 154	6 027 832	451 322	505 056
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	1 050 755	864 753	186 001	189 730
Autres immobilisations corporelles	2 126 046	1 847 661	278 385	168 108
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	1 250 192		1 250 192	1 250 192
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 430 000		2 430 000	2 430 000
Prêts	186 340		186 340	206 611
Autres immobilisations financières	96 764		96 764	93 207
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	14 402 063	9 042 499	5 359 564	5 314 115
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 425 984	239 399	3 186 585	4 415 466
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	376 618		376 618	534 000
Charges constatées d'avance	128 549		128 549	94 448
Valeurs mobilières de placement	8 294 818		8 294 818	6 224 864
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	6 801 522		6 801 522	4 889 365
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	19 027 491	239 399	18 788 092	16 158 144
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTALGÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	33 429 553	9 281 898	24 147 656	21 472 259

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	26 079	26 079
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	14 795 050	12 776 528
Réserves pour projet de l'entité	1 062 028	1 062 028
Autres réserves	680 638	680 638
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	2 526 512	2 018 522
Situation nette	19 090 307	16 563 795
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 146 853	1 123 113
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	20 237 160	17 686 908
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	107 593	161 707
TOTAL DES PROVISIONS IV	107 593	161 707
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 307	109
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 710 429	1 463 544
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	588 004	641 614
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	534 998	629 522
Produits constatés d'avance	951 165	888 855
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	3 802 903	3 623 643
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	24 147 656	21 472 259

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	250	330
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	9 543 013	9 068 587
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	921 119	496 753
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	431 093	69 554
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	38 233	27 013
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	10 933 709	9 662 237
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	2 987	6 246
Variation de stocks		16 929
Autres achats et charges externes	2 860 443	2 653 952
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	288 131	303 199
Salaires	2 881 446	2 712 114
Cotisations sociales	1 190 890	1 068 397
Dotations aux amortissements et dépréciations	381 747	411 612
Dotations aux provisions	15 682	71 759
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 062 873	970 943
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	8 684 198	8 215 152
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 249 510	1 447 085
Produits financiers		
Produits financiers de participation	108 804	97 214
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	207 463	178 565
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	316 267	275 779

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	15 678	
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	15 678	
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	300 589	275 779
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	2 550 099	1 722 863
Produits exceptionnels V		324 780
Charges exceptionnelles VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL(V -VI)		324 780
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	23 587	29 121
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	11 249 975	10 262 795
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	8 723 463	8 244 273
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 526 512	2 018 522
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 24 147 656 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 2 526 512 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03.

Le règlement ANC n°2022-06 est applicable aux associations à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels. Le règlement ANC n°2023-03 modifie plusieurs règlements dont le règlement ANC n°2018-06, pour assurer la cohérence des états financiers modernes avec ceux du nouveau plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Présentation de l'association

L'ACPPAV est un institut spécialisé dans les métiers de la pharmacie, de la santé et du secteur sanitaire et social.

Créée en 1965, afin de mettre en place la formation des collaborateurs des pharmaciens d'officine (employés et préparateurs en pharmacie), l'ACPPAV se positionne aujourd'hui comme un centre de formation professionnelle contribuant au développement des compétences et à l'apport de réponses adaptées et spécifiques aux besoins en emplois du secteur.

Faits caractéristiques

Néant.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthodes comptables

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable:

Cet exercice constitue le premier exercice d'application des règlements ANC 2022-06 et ANC n°2023-03 relatif à la modification du plan comptable général (règlement ANC N° 2014-03).

Ceux-ci n'ont pas donné lieu à des reclassements comptables significatifs.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

BILAN ACTIF

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles présentant un caractère significatif, l'application des nouveaux règlements comptables 2004-06 et 2002-10 avait entraîné en 2005 un retraitement comptable particulier qui avait affecté le poste "constructions", lequel avait été retraité par composants.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- Constructions 10 à 23 ans,
- Agencements et aménagements 10 à 20 ans,
- Matériel et outillage 5 à 20 ans,
- Mobilier de bureau et informatique 3 à 15 ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les participations et Autres titres immobilisés sont composées de :

- Titres détenus dans la SARL IFSE 2000 pour 1 219 592,14 €;
- Titres 2A3 SANTE SOCIAL pour 30 600 €;
- parts sociétaires CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE-DE-FRANCE pour 2 400 000 €;
- parts sociétaires BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE pour 30 000 €.

Les produits financiers comptabilisés en 2025 s'élèvent à 101 098,30 €.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La provision sur les créances a été réduite des mises en pertes et des règlements reçus au cours de l'exercice.

Les autres créances sont constitués notamment des subventions à recevoir pour 306 482 €.

Disponibilités et placements

Le montant des disponibilités nettes s'élève à 6 801 522 euros dont un livret A et livret associatif qui avaient été ouverts en 2011, ils valorisent un capital de 102 468 euros.

Les valeurs mobilières de placements se composent de 26 comptes à terme (5 500 000 €), de 4 contrats de capitalisation (2 284 268 €), et d'Obligations (510 550 €), pour un montant global de 8 294 818 euros.

Les intérêts dégagés sur l'ensemble des placements en 2025 s'élèvent à 207 462,86 €.

BILAN PASSIF

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'ANC 2023-03 dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 747000 (777000 en 2024).

Le montant ainsi rapporté au compte de résultat au cours de l'année 2025 s'élève à 260 523,28 €.

Variation des fonds associatifs

La variation des fonds associatifs est analysée de la façon suivante: (valeur en euros)

Fonds associatifs au 31/12/2024 : 17 686 908 €

Résultat au 31/12/2025 : 2 526 512 €

Variation des subventions d'investissements (+ 23 739 €)

Fonds associatifs au 31/12/2025 : 20 237 159 €

dont Autres réserves : 680 638 €.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 107 593 euros, elles correspondent aux indemnités pour la retraite des salariés.

Une provision pour risque salarié de 69 796,28 € constituée en 2024 a été reprise entièrement au cours de l'exercice car le paiement des indemnités a été effectué.

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provisions.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3,98 %.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 107 593 euros.

COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel est réservé depuis l'ANC 2023-03 aux opérations liées à un événement majeur et inhabituel.

Ainsi il a été positionné dans le résultat d'exploitation la quote-part virée au résultat des subventions d'investissement pour 260 523 € (320 088 euros en 2024 qui étaient en exceptionnel).

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'élèvent à 10 933 708 euros contre 9 662 236 euros en 2024. Ils sont constitués principalement:

- par les prestations facturées aux OPCO, le centre national de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et les prestations financières publiques, soit 9 543 013 €;
- par les subventions: 660 596 €;
- par la quote-part virée au résultat des subventions d'investissement pour 260 523 €;
- les reprises de provisions : 431 093 € (Clients et provisions pour risques et charges).

Contributions volontaires en nature

L'analyse des contributions volontaires et notamment du bénévolat est en application du règlement 2018-06. Leur caractère non-significatif au regard de l'importance des ressources de l'association a été confirmé, les seules contributions en nature étant le temps passé par les administrateurs pour la direction de l'association.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 23 160 € toutes taxes comprises.

Rémunérations versées à certains dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	335 432	37 316		372 748
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	335 432	37 316		372 748
Immobilisations corporelles				
Terrains	410 065			410 065
Constructions	6 467 260	11 894		6 479 154
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 028 383	44 875	22 504	1 050 755
Autres immobilisations corporelles	1 912 239	214 314	507	2 126 046
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 817 946	271 084	23 011	10 066 019
Immobilisations financières				
Participations	1 250 192			1 250 192
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 430 000			2 430 000
Prêts	206 611	11 085	31 356	186 340
Autres immobilisations financières	93 207	3 556		96 764
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 980 010	14 641	31 356	3 963 296
TOTALGÉNÉRAL	14 133 389	323 042	54 367	14 402 063

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations			
		Virements		Entrées	
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports Créations
Total immobilisations incorporelles	37 316			37 316	
Total immobilisations corporelles	271 084			271 084	
Total immobilisations financières	14 641		11 085	3 556	
TOTALGÉNÉRAL	323 042		11 085	311 957	

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions			
		Virements		Sorties	
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions Mises hors service
Total immobilisations incorporelles					
Total immobilisations corporelles	23 011				23 011
Total immobilisations financières	31 356		31 356		
TOTALGÉNÉRAL	54 367		31 356		23 011

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	274 286	27 967		302 253
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	274 286	27 967		302 253
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	5 962 204	65 628		6 027 832
Installations techniques, matériel et outillages industriels	838 653	48 604	22 504	864 753
Autres immobilisations corporelles	1 744 130	104 038	507	1 847 661
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 544 987	218 270	23 011	8 740 246
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTALGÉNÉRAL	8 819 274	246 237	23 011	9 042 499

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	27 967		27 967		
Immobilisations corporelles	218 270		218 270		
Immobilisations financières					
TOTALGÉNÉRAL	246 237		246 237		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	23 011			23 011
Immobilisations financières				
TOTALGÉNÉRAL	23 011			23 011

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	186 340		186 340
Autres immobilisations financières	96 764		96 764
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	3 425 984	3 425 984	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	6 333	6 333	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	345 139	345 139	
Confédération, fédération, union, associations affiliées	1 061	1 061	
Débiteurs divers	20 932	20 932	
Charges constatées d'avance	128 549	128 549	
TOTAL	4 211 101	3 927 997	283 104

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

11 085

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

31 356

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine	18 307	18 307		
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 710 429	1 710 429		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	248 625	248 625		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	265 749	265 749		
Impôts sur les bénéfices	64 635	64 635		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	8 995	8 995		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	534 998	534 998		
Produits constatés d'avance	951 165	951 165		
TOTAL	3 802 903	3 802 903		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	26 079				26 079
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	14 519 193	2 018 522			16 537 716
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	2 018 522	-2 018 522	2 526 512		2 526 512
Situation nette	16 563 795		2 526 512		19 090 307
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 123 113		23 740		1 146 853
Provisions règlementées					
TOTAL	17 686 908		2 550 252		20 237 160

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires	91 911	15 682			107 593
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges	69 796		69 796		
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	161 707	15 682	69 796		107 593
TOTAL DES PROVISIONS	161 707	15 682	69 796		107 593

Commentaires : néant

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	18	
Agents de maîtrise & techniciens	49	
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	3	
TOTAL	70	

Commentaire

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 160 483	1 107 596
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	315 166	411 230
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	74 749	338 378
Instruments de trésorerie		109
TOTAL	1 550 398	1 857 312

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	2 181 514	2 726 668
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	10 687	142 110
Valeurs mobilières de placement	8 294 818	6 224 864
Disponibilités	85 627	20 741
Instruments de trésorerie		
TOTAL	10 572 647	9 114 383

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	951 165	888 855
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	951 165	888 855
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	128 549	94 448
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	128 549	94 448

Commentaires : néant